

## **Rachat d'un maximum de 6 millions d'actions propres ayant une valeur nominale de CHF 5 chacune**

### **Fondement et but**

Le Conseil d'administration de Temenos Group AG (**Temenos**), dont le siège est à Genève, a décidé de racheter un maximum de 6'000'000 actions propres. Temenos entend notamment affecter les actions nominatives rachetées au financement des programmes de participation des collaborateurs du Groupe Temenos ou à l'entretien de tels programmes de participation ainsi qu'à l'acquisition de sociétés ou de parties de sociétés ou au financement de telles opérations.

### **Capital-actions de la société**

Le capital-actions de Temenos tel qu'il est actuellement enregistré au registre du commerce s'élève à CHF 316'559'305, divisé en 63'311'861 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 5 chacune.

### **Programme de rachat**

A compter du 16 novembre 2010 et jusqu'au 15 novembre 2011 au plus tard, un maximum de 6'000'000 actions nominatives propres sera racheté aux conditions du marché à la SIX Swiss Exchange, ce qui correspond à 9,477 % du capital-actions de Temenos enregistré au registre du commerce.

Temenos se réserve le droit de terminer ou suspendre le programme de rachat en tout temps. Temenos suspendra ou terminera le programme de rachat notamment lorsque le nombre d'actions propres atteint 10% du capital-actions.

### **Pas de ligne de négoce spéciale**

Les achats effectués dans le cadre du programme de rachat seront réalisés au prix du marché. Aucune ligne de négoce spéciale ne sera ouverte dans ce contexte.

### **Versement du prix net et livraison des titres**

Les achats d'actions dans le cadre du programme de rachat constituent des transactions boursières ordinaires. La livraison des actions nominatives achetées aura donc lieu ordinairement trois jours boursiers après la date de transaction.

## Participation propre

A la date du 15 novembre 2010, Temenos détient (directement ou indirectement) 364'982 de ses propres actions nominatives, ce qui correspond à 0,576 % du capital-actions.

## Actionnaires déterminants

A la connaissance de Temenos, à la date du 8 novembre 2010, les ayants-droit économiques suivants détiennent (directement ou indirectement) 3 % ou plus du capital-actions de Temenos: Massachusetts Mutual Life Insurance Company (indirectement): 3'245'865 actions nominatives, ce qui correspond à 5,13 % du capital-actions; Standard Life Investments (indirectement): 2'976'314 actions nominatives, ce qui correspond à 4,70 % du capital-actions; Henderson Global Investors Limited (indirectement): 2'063'352 actions nominatives, ce qui correspond à 3,25 % du capital-actions; Alken Luxembourg S.à.r.l. (anciennement Virmont S.à.r.l): 1'904'674 actions nominatives, ce qui correspond à 3,01 % du capital-actions; Stichting Pensioenfondz Zorg en Welzijn: 1'900'000 actions nominatives, ce qui correspond à 3,00 % du capital-actions.

## Droit applicable et for

Droit suisse.

Le for exclusif est à Genève.

## Numéros de valeur et ISIN

Action nominative de CHF 5 nominal	1'245'391	CH0012453913
------------------------------------	-----------	--------------

## Lieu et Date

Genève, le 16 novembre 2010

**Cette annonce n'est ni une annonce de cotation au sens du Règlement de cotation de la SIX Swiss Exchange ni un prospectus d'émission au sens de l'art. 652a CO.**

Le programme de rachat d'actions a été exonéré du respect des dispositions sur les offres publiques d'acquisition sur la base du chiffre 5.2 de la Circulaire n°1 de la Commission des OPA. Il porte sur un maximum de 6'000'000 actions nominatives (correspondant à 9,477 % du capital-actions et des droits de vote de Temenos). Temenos communiquera en permanence sur l'évolution du rachat d'actions sur le site [www.temenos.com/Investor-Relations](http://www.temenos.com/Investor-Relations).